

Communiqué de presse
Paris, le 09 juillet 2020

Mission Handicap, Vivalto Santé s'engage !

Attaché au respect de la diversité et à la lutte contre toutes formes de discriminations, le Groupe Vivalto Santé vient de signer un accord relatif à l'emploi des personnes en situation de handicap. Agréé par la Direccte, il est en vigueur pour les années 2020 à 2022 pour l'ensemble des sociétés du Groupe.

Véritable projet de Groupe, cet accord traduit l'attachement au dialogue social de Daniel CAILLE, Président Directeur Général du Groupe Vivalto Santé et derrière lui, de l'ensemble du Comité exécutif. Il s'inscrit pleinement dans le cadre de la démarche RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) du Groupe Vivalto Santé et incarne un engagement volontariste et durable, en faveur d'une politique d'insertion et de maintien en emploi des personnes en situation de handicap.

Une politique Handicap complète et diversifiée, formalisant l'handi-engagement du Groupe

L'Accord Handicap est structuré autour de différents axes, constitutifs de la politique Handicap du Groupe Vivalto Santé.

Axe information, communication, sensibilisation

L'objectif est de développer un savoir et un savoir-être communs sur le handicap et de valoriser à l'externe l'handi-engagement du Groupe Vivalto Santé. Les personnes qui interviendront dans la mise en œuvre de la politique Handicap bénéficieront de formations ciblées.

Axe recrutement et intégration

Le Groupe Vivalto Santé s'engage sur un plan d'embauche de personnes en situation de handicap pour les 3 années à venir et également à développer l'accueil des stagiaires en situation de handicap.

Axe formation et évolution de carrière

Un accompagnement personnalisé et adapté sera mis en œuvre pour permettre l'accès aux formations, promotions, mobilités et à toute forme d'évolution professionnelle aux personnes en situation de handicap.

Axe maintien dans l'emploi

Des actions sont conduites pour anticiper le risque d'inaptitude et accompagner la reconversion professionnelle en aménageant les environnements de travail, en collaboration avec des experts.

Axe sous-traitance avec le secteur adapté et protégé et les travailleurs indépendants handicapés

Le Groupe Vivalto Santé entend s'inscrire dans une démarche solidairement responsable et développer le recours aux travaux de sous-traitance, aux achats de fournitures ou de prestations de services auprès des établissements du secteur protégé et adapté ou des travailleurs indépendants handicapés.



Une Mission Handicap pour piloter et mettre en œuvre le projet

Pour mettre en œuvre le projet, une Mission Handicap est constituée au sein du Groupe Vivalto Santé, dans l'esprit de ses trois valeurs : AUDACE – CONFIANCE et EQUIPE.

Cette Mission Handicap est pilotée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe et animée localement par **des correspondants Handicap**.

Par ailleurs, une commission paritaire est constituée avec les Institutions Représentatives du Personnel.

La politique Handicap du Groupe Vivalto Santé est fondée sur la notion de transversalité, pour constituer un véritable projet de Groupe, auquel chaque collaborateur peut contribuer !

A propos du Groupe Vivalto Santé

Créé en 2009 par Daniel CAILLE, et aujourd'hui composé d'un réseau de 39 établissements de santé, situés dans 6 régions : Bretagne, Normandie, Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire, le Groupe Vivalto Santé, qui représente plus de 800M€ de CA est désormais le troisième groupe de l'Hospitalisation Privée en France.

Le Groupe Vivalto Santé a pour ambition de mettre en œuvre des projets médicaux structurants afin de consolider ses pôles d'excellence et de renforcer les expertises médicales au sein de chaque établissement. C'est pourquoi son réseau d'établissements constitue un maillage territorial fort afin de répondre aux attentes de l'ensemble des professionnels de santé et des patients.

Depuis 10 ans, le Groupe Vivalto Santé connaît une croissance significative grâce à sa stratégie d'acquisition qui tire son attractivité d'un modèle d'entreprise unique : « la Troisième Voie ». Ce modèle, développé par le Groupe est fondé sur un partenariat médical et capitalistique regroupant à la fois les praticiens du Groupe et des investisseurs financiers dans une gouvernance partagée. Cette approche unique permet de conjuguer l'assise financière des investisseurs et la vision des professionnels du métier en associant les praticiens aux décisions stratégiques des établissements dans lesquels ils exercent leurs activités.



Contact Presse

contactpresse@vivalto-sante.com

Pour en savoir plus :

www.vivalto-sante.com

Suivez-nous sur

